



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

CONSENTEMENT GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS VETERINAIRES

Les présentes conditions sont consultables dans notre établissement, elles peuvent vous être remises sur demande sous un format papier ou consultables à l'adresse suivante :

<https://veterinaire-equin-chablais.com/>

Tout acte effectué sur un patient dans notre établissement est soumis aux conditions générales de fonctionnement suivantes que le client propriétaire ou détenteur du patient déclare accepter expressément.

1. Appellation de l'établissement de soins

Notre établissement de soins est classé « Vétérinaire équin à domicile » conformément à l'arrêté du 15 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'ordre des vétérinaires lien internet vers le cahier des charges.

Coordonnées complètes :

SELARL EQUI-VET DU CHABLAIS
597 avenue du Saleve
74890 BONS EN CHABLAIS

Téléphones : 06 37 84 92 22 / 06 31 82 50 66 / 06 74 63 88 46

Mail : equivetchablais@gmail.com

Site internet : <https://veterinaire-equin-chablais.com/>

2. Horaires d'ouverture habituels et conditions d'accueil du public

Les consultations ont lieu à domicile, du lundi au vendredi entre 9h et 18h et sur rendez-vous uniquement. Aucune consultation de convenance ne sera assurée le weekend et les jours fériés. La prise de rendez-vous se fait par téléphone (06 37 84 92 22 / 06 31 82 50 66 / 06 74 63 88 46), SMS, WhatsApp ; ou par mail (equivetchablais@gmail.com). En aucun cas les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et leurs messageries instantanées associées ne sauraient constituer un moyen à la prise de rendez-vous.

Les horaires de consultations sont indicatifs et ne sauraient être opposés au vétérinaire en cas de fermeture, notamment les jours fériés.

En dehors de ces plages horaires de consultations, un service d'astreinte est assuré en continuité sur appel préalable (sous réserve du caractère urgent et soumis à une tarification en conséquence).

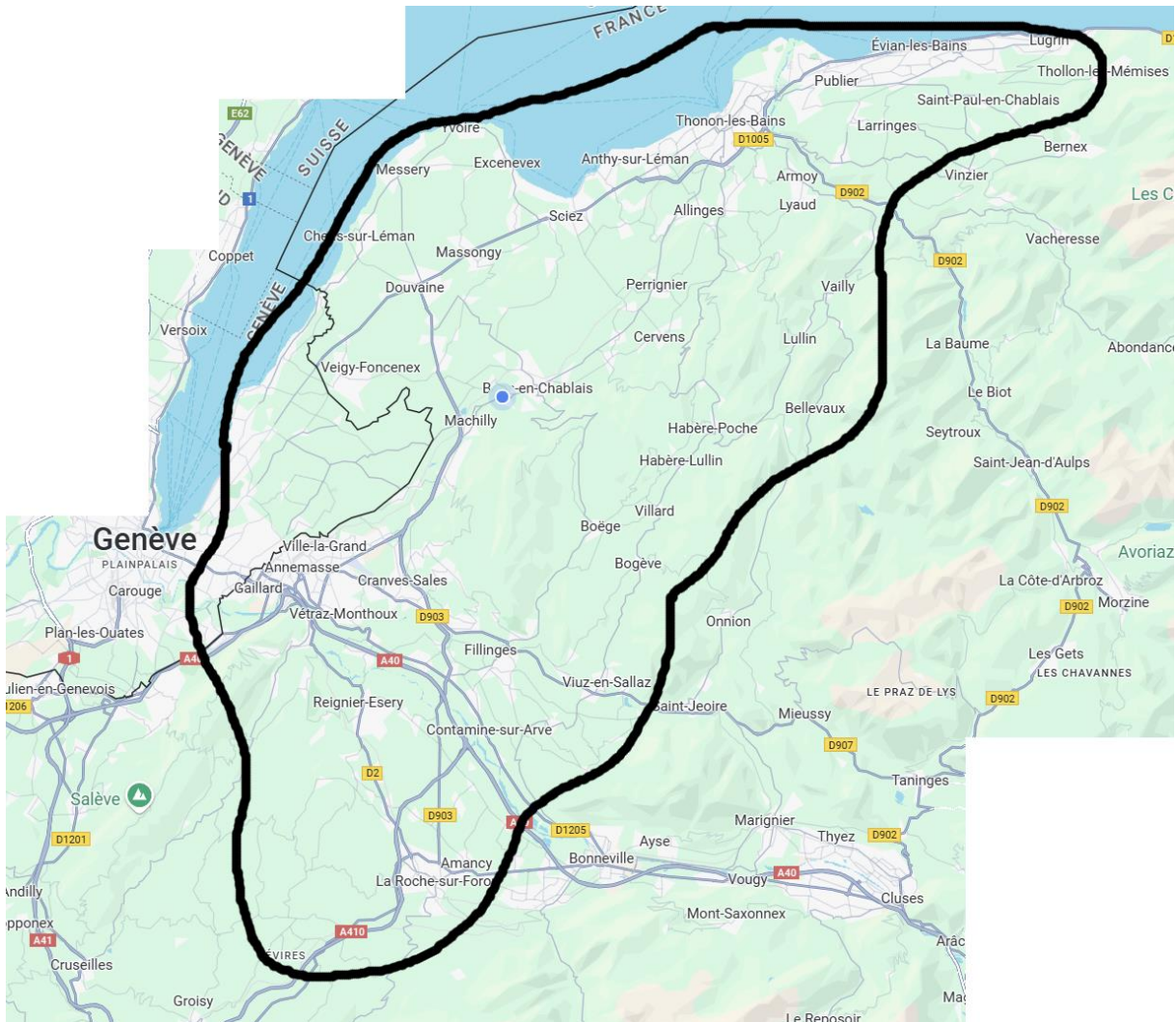


EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

Le secteur d'intervention est limité à la zone suivante :



Hormis les cas prévus par le code de déontologie, l'équipe d'EQUI-VET DU CHABLAIS, se réserve la possibilité de refuser tout client qui :

- se rend coupable d'incivilité, insulte, injurie, menace, crie, diffame à l'écrit ou à l'oral
- manifeste tout comportement violent, inapproprié ou inadapté
- est en défaut de paiement
- formule une demande heurtant la conscience du vétérinaire
- ne tient pas son animal dans des conditions permettant d'assurer, sa propre sécurité et son intégrité physique, la sécurité et l'intégrité physique du vétérinaire ou d'une tierce personne et refuse les moyens de contention proposés et/ou les consignes données



Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

3. Personnel affecté aux soins des animaux

Dr Léa BRACONNIER

N° d'Ordre 29394, Dr Vétérinaire associée unique ; diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

Dr Margot PABIOU

N° d'Ordre 32811, Dr Vétérinaire salariée ; diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

Dr Justine RABELLE

N° d'Ordre 41513, Dr Vétérinaire salariée ; diplômée de la Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège

4. Prestations effectuées au sein de la clinique

- Consultation de médecine préventive : vaccination, dentisterie, alimentation
- Consultations de médecine générale
- Consultations spécifiques : ophtalmologie, dermatologie, gynécologie, gériatrie...
- Consultations orthopédiques
- Visites d'achat
- Consultations de physiothérapie : laser, K-tape, électrostimulation
- Chirurgie de convenance : castration, retrait de masses
- Identification des équidés par puce électronique
- Analyses de laboratoire : coproscopies, dosages SAA et IGG, PCR rapides piro like et maladies infectieuses respiratoires.

D'autres analyses sont possibles en collaboration avec des laboratoires spécialisés (Vetodiag, Labeo)

- Imagerie médicale : radiographie, échographie, endoscopie des voies respiratoires supérieures
- Délivrance de médicaments : Conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur (code de la santé publique)
- Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques

Certaines consultations peuvent avoir lieu dans nos locaux.

Des hospitalisations à l'écurie CHARMOT QUARTER HORSE sont possibles dans certains cas spécifiques : chirurgies, soins à long terme, plaies, traitement médical long.

Pour les actes nécessitant du matériel non disponible dans la structure ou une compétence spécifique, EQUI-VET DU CHABLAIS collabore avec des vétérinaires spécialisés ou équipés.

5. Matériel disponible

- Radiologie : un générateur portable fonctionnant sur secteur ; un capteur plan système de développement numérique.

L'appareil et son utilisation sont conformes aux normes de l'ASN.



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

- Échographie : 3 échographes portables, dont : 1 équipé avec une sonde linéaire, une sonde convexe et une sonde transrectale / 1 permettant uniquement les échographies gynécologiques / 1 équipé avec une sonde linéaire et une sonde convexe.
- Ophtalmoscope
- Endoscopie : 1 vidéo endoscope sur batterie
- Analyseur : dosage lactates, glycémie, SAA, IGG ; appareil ENALEES ; microscope
- Matériel de chirurgie compatible avec les opérations chirurgicales que l'établissement de soins assure être en mesure d'effectuer auprès de sa clientèle

6. Surveillance des animaux hospitalisés

Les animaux hospitalisés font l'objet d'une surveillance adaptée à leur état, nous n'assurons pas une présence permanente auprès des animaux 24h/24. Nous n'hospitalisons aucun animal nécessitant des soins intensifs, ou présentant un état critique.

Les animaux sont hospitalisés à l'écurie CHARMOT QUARTER HORSE : les prestations de pensions seront à régler auprès de leur société.

7. Permanence et continuité des soins

Conformément au code de déontologie, un service d'astreinte est assuré en dehors des heures d'ouverture (nuits, week-ends et jours fériés). Ce service a pour but la prise en charge des animaux dont l'état de santé relève d'une urgence.

Les urgences sont assurées, 24h/24, tous les jours de l'année, après appel téléphonique. L'organisation des astreintes repose sur la collaboration d'EQUI-VET DU CHABLAIS avec le Dr Dominique VIENET (74200 THONON LES BAINS).

Le numéro de téléphone de la structure en charge des astreintes en dehors des heures d'ouverture (nuits, week-ends, jours fériés) est clairement indiqué sur le répondeur des vétérinaires d'EQUI-VET DU CHABLAIS durant les astreintes concernées.

8. Espèces traitées

Seuls les équidés (chevaux, ânes et apparentés) peuvent être pris en charge. EQUI-VET DU CHABLAIS ne dispose pas du matériel et des compétences nécessaires pour assurer les soins des autres espèces.

9. Risque thérapeutique, risque anesthésique, risque lié à la contention, consentement éclairé du client

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comporte un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

pratique courante ou dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital du patient par écrit sous la forme d'un contrat de soins (voir chapitre contrat de soins).

Le comportement agressif ou dangereux d'un animal (comme un équidé par exemple) nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant entraîner une blessure de ce dernier et/ou du personnel soignant. Notre équipe informera dans ce cas le client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité.

L'examen de l'animal ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le client.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention.

10. Contrat de soins, conditions particulières

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte médical ou chirurgical comporte un risque thérapeutique potentiel dont EQUI-VET DU CHABLAIS informera le client. Cette information se fait verbalement dans le cadre de la pratique courante.

Toute intervention médicale ou chirurgicale qui fera l'objet de conditions particulières ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise en place d'un contrat de soins. Ce dernier apportera au client les informations nécessaires à l'obtention de son consentement éclairé.

CONTENTION :

Le comportement agressif d'un animal nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant occasionnellement entraîner une blessure de ce dernier. EQUI-VET DU CHABLAIS informera dans ce cas le client de la nécessité d'utiliser une contention particulière, physique ou chimique, pour des raisons de sécurité.

L'examen de l'animal ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le client.

INJECTIONS : INTRAVEINEUSE, INTRAMUSCULAIRE, SOUS CUTANEE, INTRA-DERMIQUE, INTRA-ARTICULAIRE

Comme tout acte médical et/ou thérapeutique et/ou diagnostic, la réalisation d'une ou plusieurs injections décrites ci-dessus comportent certains risques (en particulier: accident à la contention, bris d'aiguille par des mouvements non contrôlable de l'animal, infections de la zone anatomique injectée ou traitée, réaction locale, hématomes, effets secondaires généraux, effets indésirables généraux, choc de type allergique à l'injection, pouvant entrainer jusqu' à la dépréciation, l'invalidité ou la mort de l'animal...) et ceci sans qu'une faute de l'opérateur en soit la cause.

La réalisation de ces actes est d'autant mieux contrôlée que les conditions d'ambiance et d'encadrement humain sont optimales.



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS

L'administration d'un médicament ou d'un vaccin sous quelque forme que ce soit peut s'accompagner d'effets dit « secondaires », « indésirables » ou d'intolérance médicamenteuse. Ces effets peuvent dans certains cas aller jusqu'à l'invalidité, voire jusqu'à la mort de l'animal.

Ce risque est imprévisible sauf s'il est connu antérieurement dans le passé médical de l'animal. Il est donc important d'avertir le praticien de la connaissance d'une intolérance médicamenteuse avant tout acte thérapeutique.

Demander des soins pour son animal, implique une acceptation de la survenue éventuelle de ces effets dit « secondaires » ou « indésirables ».

EXAMEN PAR VOIE TRANSRECTALE – TRANSVAGINALE

Comme tout acte médical, la palpation transrectale et transvaginale comportent certains risques (notamment, accident à la contention, lacérations perforations rectales, hémorragie, péritonite qui peuvent survenir et, dans les cas graves, entraîner la mort de l'animal).

Bien que la fréquence de ces accidents soit très faible (environ 1 cas sur 20000 pour la perforation rectale), le propriétaire ou son représentant acceptent expressément ces risques consécutifs à de tels examens pratiqués selon les usages de l'art vétérinaire. Il accepte également les risques inhérents à tout acte thérapeutique ou médical visant à : sécuriser les actes (mise en travail de contention, sédation, tranquillisation...), à améliorer ou à maîtriser la fertilité tels que des traitements hormonaux, des traitements intra-utérins (irrigation, antibiothérapie, etc.), prélèvements utérins (en cas de suspicion d'endométrite ou d'infection utérine), vulvoplastie (suture de la vulve en cas de pneumovagin ou d'anomalies de conformation)...

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

INTERVENTION CHIRURGICALE

Les antécédents médicaux et chirurgicaux doivent être transmis à EQUI-VET DU CHABLAIS au plus tard avant l'intervention.

Si dans la semaine qui précède l'intervention, un épisode de fièvre (température supérieure à 38.5 °C), de l'abattement, de la toux, une diarrhée ou tout autre symptôme inhabituel ont été observés, le propriétaire de l'animal est informé qu'il doit en avertir EQUI-VET DU CHABLAIS avant l'intervention.

Le propriétaire de l'animal autorise les vétérinaires de EQUI-VET DU CHABLAIS à soigner son cheval. Le propriétaire de l'animal déclare avoir été informé clairement de la nature du traitement envisagé, des alternatives à ce traitement et des risques et complications reconnus d'un tel traitement. Le propriétaire de l'animal reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat du traitement. En cas d'évènement imprévu, le propriétaire de l'animal autorise à modifier la technique préalablement choisie au mieux des intérêts vitaux du cheval ou du personnel.



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

Le propriétaire de l'animal a été informé que tout acte chirurgical, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données acquises de la science, comporte un risque de complications pouvant entraîner le décès du cheval.

Parmi les risques de complications pouvant survenir immédiatement ou plusieurs semaines après la chirurgie, et sans que la liste suivante ne soit exhaustive, les plus courants sont :

- Complications liées à l'anesthésie : mortalité (1%), arrêt cardio-respiratoire, myopathie, phlébite, neuropathie et paralysie, fracture et traumatismes lors du réveil, plaie lors du réveil, insuffisance rénale, paralysie du larynx. Ces risques sont majorés lors de chirurgie d'urgence, pour les chevaux lourds, les chevaux âgés et les poulains.
- Complications liées à la chirurgie : hémorragie, infection, douleur, problèmes neurologiques, dommages iatrogéniques, perforations d'organes.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

11. Décès de l'animal

EQUI-VET DU CHABLAIS est autorisée à euthanasier un équidé si l'état médical le justifie et la rend indispensable, en l'absence de réponse au traitement proposé ou mis en place, sur accord oral du propriétaire.

Dans ce cas, EQUI-VET DU CHABLAIS n'a pas la responsabilité de la gestion du corps, le propriétaire doit lui-même faire intervenir l'équarrissage ou une société de crémation selon son souhait, et le prendre à sa charge. Vous pouvez par exemple faire appel à la société de crémation HORSIA. Nous pourrions alors être mandatés pour vous restituer les cendres de votre animal.

12. Admission des animaux errants

Nous n'acceptons pas les animaux errants, et ne sommes pas en mesure d'intervenir sur un animal dont le propriétaire n'est pas identifié. Nous pouvons effectuer une lecture d'identification électronique pour aider à identifier le propriétaire de l'animal égaré.

Nous invitons nos clients à se rapprocher de la Mairie de la commune pour la prise en charge de ces animaux.



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

13. Vente de médicaments, de produits de parapharmacie et d'accessoires :

EQUI-VET DU CHABLAIS est autorisée, à la suite d'une consultation, à vendre des médicaments sur prescription à ses seuls clients (dont l'animal est inscrit sur le fichier clientèle). Cette vente ne peut être effectuée que sous l'autorisation d'un vétérinaire.

Par dérogation, EQUI-VET DU CHABLAIS est autorisée à vendre des produits dérogatoires, de parapharmacie vétérinaire et des aliments et accessoires. Cette vente s'adresse à tous et ne nécessite pas la présence d'un vétérinaire dans les locaux.

Les produits vendus et les médicaments sur prescription ne seront ni repris ni échangés, sauf cas particuliers.

Fonctionnement de la vente en ligne SUPPLYVET : le catalogue en ligne permet d'avoir accès à l'ensemble de produits disponibles de la gamme SUPPLYVET. Les produits peuvent être commandés via le site (<https://www.vetequine.fr/vente-en-ligne>) ou directement auprès de EQUI-VET DU CHABLAIS. Le règlement sera fait au moment de l'achat en ligne, sur une plateforme spécialisée.

EQUI-VET DU CHABLAIS n'est pas responsable de problème de livraison, délais, dégradations, échanges, remboursement, etc... Se référer directement auprès de SUPPLYVET pour toute réclamation.

14. EXCLUSION DES EQUIDES DE LA CONSOMMATION HUMAINE

Certains médicaments ne peuvent être administrés à des équidés destinés à la consommation humaine. EQUI-VET DU CHABLAIS est autorisée à exclure votre animal de la consommation humaine via le site de l'IFCE, en cas d'administration d'un tel produit, suite à accord oral de la part du propriétaire.

Si vous ne souhaitez pas exclure votre cheval de la consommation humaine, merci de le faire savoir au vétérinaire lors de la consultation.

15. Conditions tarifaires

Les tarifs des actes principaux sont disponibles par demande écrite ou orale.

Le montant à régler correspond à la somme TTC des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés, une facture détaillée sera délivrée conformément à la législation. Un devis estimatif pourra être produit sur simple demande pour toute prestation. La nature aléatoire de certains actes médicaux ou chirurgicaux rend difficile leur chiffrage exact, dans ce cas un devis incluant des paliers financiers sera communiqué au client, chaque dépassement de paliers devra donner lieu à une nouvelle acceptation du client.

Nous rappelons à cette occasion que nos actes médicaux et chirurgicaux, nos médicaments et la majorité de nos produits sont soumis à la TVA de 20%.



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

16. Modalités de règlement

Les honoraires sont payables comptant en fin de consultation. De manière exceptionnelle, un paiement différé dans le mois suivant la consultation peut être accepté selon des modalités convenues entre les Drs Vétérinaires Associés et le client.

Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation de l'animal, ou lors de soins de longue durée.

Les médicaments entamés ne peuvent pas être repris.

Un paiement échelonné est disponible, selon les modalités convenues entre les Drs Vétérinaires Associés et le client.

En cas de non-paiement des honoraires et de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture, EQUI-VET DU CHABLAIS appliquera une indemnité forfaitaire de 40€ HT ainsi que des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture. Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement.

17. Litiges

En cas de différend déontologique le Client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre Vétérinaire :

CROV-AURA

110 avenue Barthélémy Buyer, 69009 LYON

Tél : 04 72 57 16 65

E-mail : cro.aura@ordre.veterinaire.fr

En cas de contestation des solutions proposées, le médiateur des litiges de la consommation de la profession de vétérinaire a pour objectif de régler de manière amiable les différends financiers survenant entre tout détenteur d'un animal, client d'un vétérinaire non professionnel et tout vétérinaire inscrit au tableau de l'ordre. Il intervient sur les litiges relatifs aux prestations des vétérinaires (notamment ceux relatifs aux honoraires, à des prestations ou ventes accessoires).

Conformément à l'article L 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur à l'adresse internet suivante : mediateur-conso@veterinaire.fr ou par voie postale : médiateur de la consommation de la profession de vétérinaire, Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires, 34 rue Bréguet, 75011 PARIS.

18. Responsabilité Civile Professionnelle

Conformément à la législation, les vétérinaires d'EQUI-VET DU CHABLAIS sont assurés en responsabilité civile professionnelle.

Notre contrat est souscrit auprès de la compagnie ABELLES ASSURANCES, par l'intermédiaire de :



EQUIVET DU CHABLAIS

597 avenue du Saleve
74890 Bons en Chablais
@ : equivetchablais@gmail.com

Dr Vétérinaire Léa BRACONNIER – Numéro ordre 29394 – 06.37.84.92.22
Dr Vétérinaire Margot PABIOU – Numéro ordre 32811 – 06.74.63.88.46
Dr Vétérinaire Justine RABELLE – Numéro ordre 41513 – 06.31.82.50.66

POULNOT Assurances

Agence Avignon Grand Delta, 25 rue de l'Épeautre - Rés. Le Prélude Bât. B, 30133 LES ANGLES
04 90 15 91 00 poulnot@abeille-assurances.com

19. Loi « Informatique et libertés », RGPD, secret professionnel

EQUI-VET DU CHABLAIS dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à assurer la facturation des actes, médicaments vétérinaires et autres produits.

Dans le cadre d'un suivi optimisé du patient, certaines de ces données peuvent être transmises à d'autres vétérinaires ou laboratoires vétérinaires, avec votre accord.

Lors de l'identification d'un patient par radiofréquence, certaines de vos données sont transférées au fichier national d'identification, tel que prévu par les articles D212-63, D212-66 et D212-68 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Les informations qui vous sont demandées font l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Seuls les membres du personnel d'EQUI-VET DU CHABLAIS ont accès à ce fichier : vétérinaires et salariés non vétérinaires.

Tous les vétérinaires sont tenus au respect du secret professionnel dans les conditions établies par la loi (article R242-33 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Tous les salariés non vétérinaires sont également tenus au secret professionnel (article 17 de la Convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires du 5 juillet 1995. Etendue par arrêté du 16 janvier 1996 JORF 24 janvier 1996).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement des informations vous concernant, en effectuant la demande auprès de n'importe quel vétérinaire d'EQUI-VET DU CHABLAIS

**Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*

**Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)*

20. Révision des présentes CGF

Les présentes Conditions Générales de Fonctionnement sont révisables à tout moment.

Conditions générales de fonctionnement validées le 13/10/2024

Nous espérons que les présentes CGF répondront à votre légitime besoin d'information, vous rassureront dans nos relations mutuelles, amélioreront la qualité de celles-ci et nous permettront ainsi, ensemble, de mieux prendre en charge votre animal.